



# QUALIFICATION RESPONSABLE DE VIE SCOLAIRE



2018

2020





## *Former des éducateurs...*

---

*L'IFEAP entend former des personnels de vie scolaire qui soient d'abord des éducateurs, non pas spécialisés, mais soucieux de s'inscrire dans la vocation éducative de leur établissement, de jouer leur rôle d'adultes structurants avec les autres membres de la communauté éducative pour œuvrer à la réussite tant personnelle que scolaire des élèves confiés à l'établissement.*

*« L'école est un lieu privilégié d'éducation au service de la formation intégrale de la personne humaine lorsqu'elle forme des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience. Dans ce but, elle développe des facultés intellectuelles, exerce le jugement, introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, promeut le sens des valeurs et prépare à la vie professionnelle »  
Article 6 du statut de l'Enseignement Catholique.*

*La formation des personnels de vie scolaire proposée par l'IFEAP s'inscrit dans cette ambition éducative forte concernant l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire. Elle a pour but la professionnalisation des personnels, leur reconnaissance et leur promotion professionnelle par la formation qualifiante. Elle vise à permettre un « déplacement » intérieur des stagiaires pour favoriser une évolution de leurs pratiques professionnelles, un changement de regard sur eux-mêmes et sur les élèves. Elle favorise, nous le constatons, un développement de la confiance en soi et dans les autres.*

*En ce sens, la formation invite à une réelle implication personnelle et fait appel à un processus de « transformation » personnelle/professionnelle dans le respect, bien sûr, de la liberté des personnes. Celle-ci peut s'opérer tout au long de la formation à travers les prises de conscience, les potentielles remises en cause, les réflexions menées sur les finalités des actions éducatives, les partages d'expérience entre stagiaires....*

*Si les participants sont les premiers bénéficiaires de leur formation, il importe que les établissements y trouvent « leur compte ». La formation qualifiante est construite comme un outil au service du projet de l'établissement dans le champ de la vie scolaire. Outil pour innover, répondre aux besoins et aux défis éducatifs d'aujourd'hui.*

*Ce projet de formation, conformément à la lettre de mission que l'IFEAP a reçue du SGEC, est sous-tendu par une anthropologie donnant toute leur place aux dimensions personnelle et communautaire. Il mobilise les moyens appropriés pour contribuer à une formation globale de chaque personne, et prend en compte la dimension pastorale de tout établissement catholique d'enseignement.*

*L'IFEAP veut se mettre au service des apprenants qu'il accueille dans le cadre de leur projet personnel et professionnel, ainsi qu'à celui des plans de formation de leurs établissements.*

*Lionel Tétart, Directeur IFEAP  
Emmanuel Carré, Formateur  
Elisabeth Pager, Formatrice*

## Architecture de la formation

### Pré-requis

Pour accéder à la formation des Responsables de Vie Scolaire, le stagiaire devra avoir suivi et obtenu la certification CQP CVS.

### Modalités d'organisation de la formation

La formation se fait sur 12 mois environ.

Elle s'effectue à Angers et commence en mars 2019 pour se terminer en avril 2020

Les semaines de formation comptent 28 h, commencent le lundi à 14h00 et se terminent le vendredi à 12h00.

La durée du parcours complet est de 119h + 7 heures de visite conseil soit :

- ▶ 3 modules de formation en présentiel de 28h chacun soit 84h
- ▶ 1 semaine de stage soit 35h
- ▶ 1 visite conseil par un formateur sur le lieu de travail du stagiaire

La visite conseil dans l'établissement du responsable de vie scolaire permet de voir celui-ci en action sur son lieu de travail, de prendre en compte le contexte et de rencontrer différentes personnes (chef d'établissement, équipe de vie scolaire, enseignants ...)

### Choix pédagogiques

#### Plusieurs principes président à l'organisation de la formation :

- ▶ La formation s'appuie sur l'analyse des situations professionnelles rencontrées et sur des données issues de différentes disciplines en rapport avec les métiers exercés (psychologie, sociologie, psycho-sociologie, droit, philosophie, théologie...) Est recherchée ainsi une articulation entre différentes approches théoriques et des situations professionnelles de terrain.
- ▶ Une pédagogie participative est privilégiée, facilitant les partages d'expériences, les mises en situation et les analyses de situations professionnelles.
- ▶ Des apports structurés sont assurés par des spécialistes de différentes disciplines et mis en articulation avec les pratiques de terrain.
- ▶ Une complémentarité est recherchée entre formation en groupe et personnalisation (accompagnement de l'écrit professionnel, groupes de référence restreints pour chaque stagiaire lors des regroupements, possibilité d'entretiens avec les formateurs...).
- ▶ Un espace numérique de travail est mis en place pour chacune des promotions permettant aux stagiaires de disposer d'un accès permanent aux documents pédagogiques de la formation, de faciliter une mutualisation des expériences, des outils et de participer à une réflexion entre les sessions de formation (forum, envoi et téléchargement de fichiers...).
- ▶ L'écrit demandé constitue un élément important de la formation. Il favorise une prise de recul et une intégration des contenus tout au long de la formation. Il permet une meilleure conceptualisation des situations professionnelles et contribue donc à une meilleure structuration de la pensée.

**Admission à la formation :**

- ▶ Il n'est pas demandé de justifier d'un niveau de diplôme particulier.

**Déroulement de la formation**

	<b>ANGERS</b>
<b>Module 1</b> Les fonctions du responsable de la vie scolaire. La gestion administrative liée au poste. Les objectifs et la méthodologie de l'écrit professionnel.	du 11 au 15 mars 2019
<b>Module 2</b> Le positionnement du responsable de vie scolaire dans la mission de pilotage global de l'établissement	du 13 au 17 mai 2019
<b>Module 3</b> Le responsable vie scolaire et la fonction employeur	octobre 2019
<b>Stage dans un établissement</b>	Entre mars et décembre 2019
<b>Visite conseil</b>	Novembre et décembre 2019
<b>Jury de qualification</b>	Avril 2020

## Contenu détaillé des modules de formation

**Module 1 : Les fonctions du responsable de vie scolaire – La gestion administrative liée au poste – Les objectifs et la méthodologie de l'écrit professionnel****Objectifs**

- ▶ Définir les missions et activités du métier de responsable de vie scolaire
- ▶ Identifier le métier de responsable de vie scolaire dans le contexte global de l'établissement
- ▶ S'outiller pour élaborer un projet de vie scolaire

**Contenus**

Repérage des fonctions du responsable de vie scolaire.

- ▶ *Les 4 champs d'activité du responsable de vie scolaire :*
  - L'organisation générale de l'ensemble des actions concernant la vie scolaire
  - La relation, la communication, l'écoute et la coopération avec les partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement
  - La fonction d'encadrement auprès de son équipe vie scolaire
  - La participation au pilotage global de l'établissement
- ▶ *Le service vie scolaire dans son environnement : analyse des liens et des incidences sur le pilotage du service vie scolaire :*
  - Construction des partenariats avec les autres services de l'établissement : l'équipe pédagogique, l'équipe pastorale, les personnels administratifs et d'entretien, les parents d'élèves...
  - Notion de systémie et d'analyse stratégique
  - Posture de veille sur l'évolution de l'environnement
  - La construction et la collaboration du réseau professionnel externe (la gendarmerie, la police, la justice, les services médicaux sociaux, les partenariats associatifs...)

Présentation des objectifs et de la méthodologie de l'écrit professionnel : élaboration d'un projet de vie scolaire tenant compte de l'environnement (projet d'établissement, éducatif, pastoral...)

Méthodologie du projet : avoir un projet – être en projet.

Les principales caractéristiques du projet : le constat, la démarche diagnostic, la prise en compte de l'environnement la définition de finalités et d'objectifs opérationnels, la validation, la mise en œuvre et l'évaluation.

La vie scolaire : composantes, dynamique, indicateurs. Le processus d'observation, les outils d'observation.

**Module 2 : Le positionnement du responsable de vie scolaire dans la mission de pilotage global de l'établissement****Objectifs**

- ▶ Appréhender le fonctionnement global d'un établissement
- ▶ Mesurer les enjeux et les stratégies liés à la dimension institutionnelle des établissements
- ▶ Exprimer un point de vue critique afin d'apporter une collaboration efficiente, en cultivant un sentiment d'appartenance
- ▶ Etre force de propositions sur son champ de responsabilité
- ▶ Mettre en œuvre des modalités et des démarches de progrès de son secteur de responsabilité

**Contenus**

- ▶ *Approche du fonctionnement institutionnel d'un établissement du CNEAP :*
  - Les priorités de l'institution et leurs incidences sur le pilotage global de l'établissement et sur l'organisation du service vie scolaire
  - Des outils de pilotage à connaître : la démarche qualité, le travail collaboratif, l'organisation apprenante
  
- ▶ *Le conseil de direction, instance privilégiée du pilotage de l'établissement :*
  - Les rôles et les points d'appui d'une équipe de direction
    - La nécessité d'une culture commune
    - L'aménagement d'espaces fédérateurs
    - Les représentations et la résistance au changement
    - La construction d'un argumentaire
    - La transmission à l'équipe des objectifs et des actions définis
    - L'explicitation des enjeux du dirigeant
    - La dimension budgétaire de l'établissement
    - Les canaux d'information
  
- ▶ *Travail réflexif sur la posture de Responsable Vie Scolaire : repérage de ses points forts et de ses axes de progrès.*

**Module 3 : Le responsable de vie scolaire et le management de son équipe****Objectifs**

- ▶ Évaluer les compétences des personnels du secteur coordonné
- ▶ Analyser le potentiel existant des ressources humaines et organiser son équipe en conséquence
- ▶ Conduire et exploiter des entretiens individuels
- ▶ Élaborer la politique de formation adéquate
- ▶ Prendre en compte les situations particulières
- ▶ Identifier les difficultés rencontrées par les personnes de son équipe
- ▶ Participer au choix d'un nouveau collaborateur
- ▶ Développer une éthique professionnelle au regard de la pensée sociale de l'Eglise
- ▶ Endosser une posture de responsable hiérarchique de son équipe

**Contenus**

- ▶ La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- ▶ La conduite d'entretiens et leur exploitation
- ▶ La politique de formation et la gestion du plan de formation
- ▶ La législation sociale
- ▶ Le règlement intérieur des personnels
- ▶ La gestion des conflits
- ▶ Les principes de base de la pensée sociale de l'Eglise
- ▶ Des repères pour une gestion humaine des personnels de la vie scolaire
  
- ▶ *Travail réflexif sur sa posture managériale : ses points forts, ses axes de progrès*



## Stage d'une semaine dans un établissement scolaire

Le stage dans un établissement différent de celui d'exercice s'inscrit dans ces finalités :

- ▶ Observer et s'ouvrir à d'autres modes de fonctionnement
- ▶ Observer les missions confiées au responsable de vie scolaire :
  - Organisation de la vie scolaire
  - Accompagnement/écoute/relation
  - Encadrement des personnels de la vie scolaire
  - Participation aux décisions et aux projets
- ▶ Agir dans un milieu professionnel différent
- ▶ Des objectifs individuels sont à fixer au préalable par chaque Responsable de Vie Scolaire.
- ▶ Des objectifs communs à tous guideront le stage :
  - Observer la vie scolaire globale dans l'établissement d'accueil (en utilisant des outils d'observation)
  - Observer l'occupation du poste de responsable dans l'établissement
  - Analyser le secteur de vie scolaire de l'établissement d'accueil

## Validation de la formation

Le responsable élabore en cours de formation un écrit professionnel portant sur le diagnostic du secteur de vie scolaire de son établissement. Cet écrit est soutenu devant une commission du Jury de fin de formation.

Le jury délivre la qualification de Responsable Vie Scolaire dans l'enseignement agricole à partir de trois évaluations :

- L'évaluation du chef d'établissement du stagiaire formulée à partir d'une grille d'évaluation fournie par l'IFEAP
- L'évaluation de la commission qui a assisté à la soutenance de l'écrit professionnel
- L'évaluation de l'IFEAP se basant sur les travaux écrits et la connaissance des stagiaires lors de la formation

## Financement et coût de la formation

Les frais pédagogiques s'élèvent à 2366€\* pour un parcours de 91 heures hors stage et jury, soit 26€ par heure. Les frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement font appel aux fonds destinés au plan de formation des établissements

*\*pour toute personne extérieure à l'enseignement catholique une majoration de 20% est appliquée à ce tarif.*

## Se renseigner et s'inscrire

**L'inscription ne sera définitive qu'à la réception du dossier complet avant le 1er février 2019**

Renseignements au 02 41 25 33 66 auprès de :

- ▶ Emmanuel Carré - emmanuel.carre@ifeap.cneap.fr
- ▶ Elisabeth Pager - elisabeth.pager@ifeap.cneap.fr

Demande de dossier d'inscription à faire à Stella Besnard : stella.besnard@ifeap.cneap.fr

A réception de ce dossier, l'IFEAP vous adressera une convention de formation en 2 exemplaires, (l'un à nous retourner et l'autre à conserver).



---

IFEAP

**21 RUE MERLET DE LA BOULAYE - BP 20221  
49002 ANGERS CEDEX 01**

T : 02 41 25 33 66  
ifeap@ifeap.cneap.fr

[www.ifeap.fr](http://www.ifeap.fr)

---